

Le mot de Daniel Turp



9 janvier 2012
(N° 2012-02)

**Plus de 3 000 signatures au *Protocole de Kyoto* en 5 jours
...et ça continue !**



Le Québec dit OUI à Kyoto

je signe le protocole

Quiboweb © 2012

L'initiative Kyoto que j'ai lancée mercredi dernier et dans laquelle une invitation est faite aux Québécois et Québécoises de toutes générations de signer symboliquement le [Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#) connaît un véritable succès. Depuis la publication dans *Le Devoir* du 4 janvier 2012 de l'article « [Environnement- Pour une signature symbolique du Protocole de Kyoto par les Québécois et Québécoises de toutes générations](#) », plus de 3 000 personnes ont maintenant signé le **Protocole de Kyoto**. Les signatures sont accompagnées de commentaires comme « **Je signe avec fierté** », « **Je signe avec conviction** », « **[C]'est avec plaisir que, comme [Q]uébécois soucieux de l'avenir de la planète, je me joins aux signataires du Protocole de Kyoto** », « **Nous signons avec enthousiasme** »...car le protocole est parfois signé par des membres d'une famille entière !

Ces signatures empressées démontrent un attachement des Québécois et des Québécoises au **Protocole de Kyoto** et m'encouragent dans la poursuite de cette initiative. Je vous invite d'ailleurs à disséminer, si vous ne l'avez pas encore fait, dans vos réseaux de contacts et à l'aide de vos pages Facebook et comptes Twitter, l'invitation à la signature symbolique. Transmettez l'invitation à vos parents et connaissances en leur indiquant tout simplement de me faire parvenir un courriel à l'adresse d@nielturpgc.org. Pour obtenir d'autres détails sur cette initiative et avoir accès à plusieurs documents relatifs au **Protocole de Kyoto**, vous pourrez inviter les personnes à se rendre sur la page de mon site électronique consacrée à cette initiative en cliquant [ici](#).

À la demande de citoyens et de citoyennes de la communauté anglophone du Québec, j'ai également préparé une version anglaise du texte de l'invitation à la signature du **Protocole de Kyoto**. Celle-ci est accessible à l'adresse <http://danielturpgc.org/kyotoprotocol>. Je vous invite à disséminer cette information également.

[Le recours judiciaire sur la légalité de la dénonciation du Protocole de Kyoto par le Canada](#)

Je poursuis le travail de préparation du recours judiciaire visant à contester la légalité de la dénonciation du **Protocole de Kyoto** par le Canada. Dans ce travail de préparation, je pourrai d'ailleurs compter sur le soutien d'une équipe multidisciplinaire de sept étudiants et étudiantes de premier et deuxième cycle de l'Université de Montréal ainsi que d'un plaideur d'expérience. L'équipe se réunira demain et, si tout va bien, je compte déposer un avis de demande de contrôle judiciaire devant la Cour fédérale du Canada d'ici la fin de la présente semaine. Dans l'article qu'il signait dans *Le Devoir* du 4 janvier 2012 et intitulé «

[Kyoto- La Cour pourrait annuler le retrait d'Ottawa](#) » (p. A-1 et 8), le journaliste **Louis-Gilles Francoeur** évoquait les avenues juridiques que j'envisage d'emprunter et je vous invite à le lire...ou relire!

Pour lire le texte intégral du présent mot, vous pouvez cliquer [ici](#).

Bon début de semaine !